

DECLARATION DU COMITE SOUTIEN aux camarades Michel Pablo et Sal Santen

Au mois de juin dernier, une partie de la presse française présenta délibérément comme un fait divers — l'aventure, disait-on, de faux monnayeurs installés en Hollande — l'arrestation de Michel Raptis, dit Michel Pablo, et de Sal Santen, dirigeants de la IV^e Internationale, hommes qu'il était bien difficile d'assimiler à de vulgaires malfaiteurs de droit commun et qui n'étaient coupable en fait que d'avoir développé en Hollande un actif mouvement de solidarité à l'Algérie libre.

Pourquoi ce déguisement des faits, tant de la part de la police hollandaise que de la part de certains journaux, alors qu'on n'a pas découvert le moindre faux billet, pour étayer la moindre accusation de fausse monnaie ? Tout simplement parce que la sympathie agissante manifestée par ces hommes dans la lutte douloureuse du peuple algérien, non seulement s'avérait insuffisante pour les faire condamner par un tribunal étranger, mais qu'elle aurait pu, qu'elle peut encore, au moment du procès, susciter dans l'opinion française et internationale, des encouragements et des appuis, des prises de conscience. Ainsi l'on maquille en droit commun une affaire qui n'était que politique. Ainsi le tribunal de La Haye s'apprête à se prononcer dans quelques jours à partir de délits dont il est prouvé qu'ils furent inventés par les habitués provocateurs au premier rang desquels, et pour achever de situer le débat, il faut évidemment placer la « Main Rouge ».

Soumis à une détention odieuse et épuisante, privés de régime politique et de l'appui d'avocats français, ces hommes, qui les défendra ? Sur le plan international, de nombreuses protestations ont déjà été adressées au ministre de la Justice de Hollande. Quatre députés anglais, membres du Labour Party, MM. John Baird, Silvermann, Zilliacus et Mikardo, déclaraient récemment dans une lettre adressée à La Haye :

« Sal Santen a perdu sa famille dans les chambres à gaz hitlériennes et Santen et Raptis ont tous deux participé activement pendant la guerre à la lutte contre le fascisme allemand. Ceux qui aujourd'hui luttent pour l'indépendance de l'Algérie mènent une lutte similaire... Que nous soyons ou non d'accord avec leurs opinions politiques, nous protestons avec indignation qu'ils ne sont pas des criminels et qu'ils devraient immédiatement être libérés. »

Au Brésil, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et Jorge Amado affirmaient de leur côté : « Malgré de possibles divergences avec la pensée politique de ces militants, ce qui est en jeu est la sauvegarde de la dignité humaine, du droit des hommes à lutter pour leur idéal, du droit du peuple algérien à compter sur l'aide active de tous les militants de gauche. »

Un comité de soutien, composé des personnalités dont les noms suivent, a pris à cœur de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de dénoncer cette hypocrisie, de faire cesser cette injustice, d'attirer en un mot l'attention du public sur cette affaire dont les signataires pensent que, partie d'un tout, elle concerne effectivement et directement tous les Français soucieux de démocratie.

Signés pour commencer par :

A. ADAMOV - R. BLIN - C. BOURDET - J. CASSOU -
Y. DECHEZELLES - Y. JOOFFA - M. JARDOT -
M. LEIRIS - M. NADEAU - L. SCHWARTZ - P. STIBBE.

Adresser les fonds à M. Roger FOIRIER, 89, rue Rouget-de-l'Isle Suresnes.

C.C.P. Paris 13726-83.

De Gaulle fait payer les pauvres !

L'idée était encore couramment répandue il n'y a pas bien longtemps encore, que de Gaulle tenait la balance égale entre les riches et les pauvres. Les ordonnances de la fin de l'année 1958 avaient déjà porté un coup à cette illusion.

L'Assemblée Nationale vient d'adopter en première lecture le budget 1961. L'illusion n'est plus de mise.

L'examen des différents chapitres du prochain exercice est bien significatif.

Il serait plus que normal que les salariés ayant des revenus inférieurs au S.M.I.G. soient exonérés de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement s'est opposé à toutes propositions allant en ce sens. Les personnes ayant des revenus inférieurs à 365.000 francs par an paieront des impôts. Il a seulement accepté de porter de 220.000 à 230.000 francs la fraction de revenu salaire exonérée.

Sur 6.258 milliards de recettes budgétaires, les recettes fiscales atteindront 5.797 milliards dont 249 milliards seulement d'impôt sur les fortunes, et 1.649 milliards d'impôt sur le revenu et 3.898 milliards d'impôts indirects.

Les impôts indirects sont ceux qui pèsent le plus lourdement sur les travailleurs : ils représentent 67 % des recettes fiscales, dont une bonne part provient d'impôts sur les transports, de taxes sur la viande, etc...

Deux chiffres résument le tout : l'impôt sur le revenu rapportera 28,4 %, l'impôt sur la fortune 4,3 %.

L'armée prélèvera des recettes fiscales 32 % du total, la Santé publique 2,3 %, le Travail 1,2 %, l'Agriculture 2,3 %.

La politique gaulliste, telle qu'elle s'exprime dans ces chiffres consiste à faire payer à la classe ouvrière, le coût des entreprises impérialistes françaises en Algérie.